



Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le 
ID : 081-258101815-20201119-2020_15-DE

Convocation :..... 09.11.2020	Membres (statutaires.... 10
Affichage :..... 09.11.2020	(présents..... 9
	(votants..... 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 À 18H

N° 2020/15

Objet : Approbation du dossier d'Avant-Projet définitif « pour les travaux d'adaptation (réhabilitation – restructuration) des locaux de l'IUT Paul Sabatier site de Castres »

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

Mme Geneviève VICENTE, Arnaud BOUSQUET, Mme Catherine DURAND, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

M. Christophe TESTAS, Mme Isabelle ESPINOSA, M. Michel BENOIT, Mme Catherine RABOU.

Secrétaire :

Mme Isabelle ESPINOSA

Assistaient également à la réunion :

Mme Julie CAPO-ORTEGA, membre suppléant

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

M. Olivier FROMENTEAU, Chargé d'opérations – Thémelia

M. Frédéric GUIBERT, Architecte - Alliage

Délibération n°2020/15

Approbation du dossier d'Avant-Projet définitif « pour les travaux d'adaptation (réhabilitation – restructuration) des locaux de l'IUT Paul Sabatier site de Castres »

Le Président ayant exposé,

Le cabinet ALLIAGE Architectes a communiqué le dossier de l'Avant-Projet Définitif pour les travaux d'adaptation (réhabilitation – restructuration) des locaux de l'IUT Paul Sabatier site de Castres, opération inscrite au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

Ce dossier établi d'après les besoins de l'établissement utilisateur, a été soumis à l'examen des services du Rectorat et de la Région Occitanie.

Il fait ressortir un montant de travaux en tranche ferme de 2 775 457 € H.T.

Au cours d'une réunion tenue le 10 novembre 2020, à laquelle ont participé les services du Rectorat, de la Région, de l'IUT et du Syndicat mixte, il a reçu un avis favorable, étant conforme au programme ainsi qu'au dossier d'expertise de novembre 2017.

Les parties concernées devant confirmer leur accord sur cet Avant-Projet définitif, il est proposé au Comité Syndical de l'approuver, cette validation entraînant l'engagement de la phase suivante du marché de maîtrise d'œuvre.

Vu la délibération du 2015/29 du 29 janvier 2015 approuvant la maquette financière du CPER 2015-2020,

Vu la délibération n° 2015/14 du 2 juillet 2015 approuvant la convention d'application pour le Département du Tarn dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 – Volet enseignement supérieur, recherche, innovation,

Vu la délibération n° 2018/19 du 25 octobre 2018 par laquelle le Comité syndical a approuvé le dossier d'expertise de l'opération d'adaptation des locaux de l'IUT Paul Sabatier, site de Castres inscrite au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020,

Vu la délibération n° 2018/20 de la même date par laquelle le Comité syndical a approuvé la convention d'opération conclue dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 entre les différents financeurs pour l'adaptation des locaux de l'IUT Paul Sabatier, site de Castres,

Vu la délibération n° 2018/21 de la même date par laquelle le Comité syndical a approuvé la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat au Syndicat mixte pour la réalisation de cette opération,

Vu l'Avant-Projet Définitif remis par le cabinet ALLIAGE, architecte, concernant les travaux d'adaptation (réhabilitation – restructuration) des locaux de l'IUT Paul Sabatier site de Castres,

Vu l'évaluation du coût des travaux s'élevant à 2 775 457 € H.T. engendrant un coût d'opération de 3 400 000 € H.T, soit 4 070 000 € T.T.C

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- approuve le dossier d'Avant-Projet définitif des « travaux d'adaptation (réhabilitation – restructuration) des locaux de l'IUT Paul Sabatier site de Castres », à hauteur de 2 775 457 € H.T. engendrant un coût d'opération de 3 400 000 € H.T. soit 4 070 000 € T.T.C.

Fait et délibéré à Castres, le 19 novembre 2020

Pour extrait conforme,

Le Président,




Arnaud BOUSQUET